

## Focus : pour ne plus redouter l'existence d'actifs atypiques dans un dossier de succession

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit patrimonial de la famille et la gestion de patrimoine

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les principales caractéristiques civiles et fiscales des placements atypiques
- Maîtriser les conséquences de la présence de tels actifs dans une succession
- Proposer des solutions adaptées aux ayants droit du souscripteur de ces actifs
- Alerter les clients sur les risques inhérents à certains de ces actifs

### Contenu :

---

#### Les caractéristiques des principaux placements atypiques pouvant être rencontrés dans le cadre d'une succession

- Contrats et bons de capitalisation
- Parts de SCPI et parts de sociétés de capital-investissement
- Actifs numériques
- Objets de collection et métaux précieux...

# Les conséquences fiscales de la présence d'actifs atypiques dans une succession

- Une évaluation fiscale variable selon la nature des actifs
- Des modalités de règlement des droits de succession variables

# Les points de vigilance à étudier en présence d'actifs atypiques dans une succession

- Le risque de recel
- Le risque de fraude
- Le cas de la vente ultérieure de ces actifs

## Prérequis :

---

Bonnes connaissances en droit de la famille et/ou en gestion de patrimoine

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation